

LA LETTRE DE LA DSDEN 31

La lettre de la DSDEN 31 est une lettre d'information adressée à l'ensemble des agents, de la Haute-Garonne, rattachés au 1^{er} degré.

Sa vocation première est de centraliser la plupart des communications qui émanent de la DSDEN 31 et de les transmettre une fois par semaine, le jeudi.

(N.B : certaines communications urgentes pourront être envoyées à d'autres dates).

En fonction de l'actualité, différentes rubriques baliseront cette lettre avec des thématiques administratives (« fonctionnement de l'école », « espace des personnels »), pédagogiques (« pédagogie et partenariat »), numériques (« le numérique au service des directeurs ») ...

À diffuser à l'ensemble des enseignants de l'école ou de l'établissement

SOMMAIRE

- Fonctionnement de l'école
 - ✓ Orientation des élèves vers les enseignements généraux et professionnels adaptés du second degré (EGPA/EREA)
 - ✓ Programme annuel de prévention départemental 2023
- Espace des personnels
 - ✓ Congé de formation professionnelle pour les personnels enseignants du premier degré public
 - ✓ Psychologues scolaires : mouvement national rentrée 2024 Phase inter académique
 - ✓ Permanence Ressource Humaine circonscription
- Pédagogie et partenariat
 - ✓ Web conférence : l'espace c'est classe (CNES)
 - ✓ Égalité Filles-Garçons Concours : Zéro Cliché
 - ✓ Lancement du prix de l'action éco-déléguée de l'année 2023-2024
 - ✓ Un projet de végétalisation de tout ou partie de votre cour
 - ✓ Rencontres Météo et Espace
 - ✓ Concours « Hippocrène de l'éducation à l'Europe » 2024
 - ✓ Prochaine réunion de l'AGEEM 31
 - ✓ Cycle de conférences « les rencontres des savoirs
 - ✓ Mission égalité filles garçons



⇒ [Retrouvez ici les anciens numéros de la lettre de la DSDEN](#)

⇒ [La mallette de la direction](#)



Authentification avec vos codes ARENA
Le mot de passe par défaut est votre NUMEN sauf modification via MAMAMIA

Fonctionnement de l'école

➤ **Orientation des élèves vers les enseignements généraux et professionnels adaptés du second degré (EGPA/EREA)**

Les enseignements généraux et professionnels adaptés accueillent des élèves présentant des difficultés scolaires graves et persistantes auxquelles n'ont pu remédier les actions de prévention, d'aide et de soutien. Ils n'ont pas vocation à accueillir les élèves au seul titre de troubles du comportement ou de difficultés directement liées à la compréhension de la langue française.

L'orientation des élèves s'inscrit dans la mise en œuvre du cycle 3 et comporte deux phases distinctes :

- La pré-orientation en classe de 6ème EGPA ;
- L'orientation EGPA en fin de 6ème après réexamen de la situation.

CONSTITUTION DU DOSSIER et CALENDRIER : le dossier à constituer est disponible sur le tribu (via ARENA, avec le mot clef CDOEA31) et à l'adresse suivante :

https://tribu.phm.education.gouv.fr/portal_v2/tribu-app/document?id=TWdSX1

CALENDRIER 2024

Les dossiers peuvent parvenir à la CDOEA dès le mois de décembre 2023

22 janvier 2024 : transmission des dossiers hors PPS aux IEN de circonscription pour avis

5 février 2024 : transmission des dossiers à la MDPH pour les élèves bénéficiant d'un PPS

5 février : date limite de réception des dossiers à la CDOEA via les circonscriptions **1er degré**.

15 mars : date limite de réception des dossiers à la CDOEA via les circonscriptions **2nd degré**.

Seuls les dossiers complets pourront être étudiés par la commission.

NB : Le dossier pourra être complété, autant que de besoin, par tout document permettant d'éclairer la commission sur la situation de l'élève et les aides apportées (livrets scolaires, PPRE, PAP, PAI, compte-rendu médical sous pli, ...).

Rappel : L'affectation des élèves est une compétence de l'I.A.-DASEN. Elle interviendra après la validation de la décision d'orientation par la commission plénière, dans tous les cas, avant le **6 juin 2024**.

⇒ [La circulaire](#)

⇒ [Annexes pour la constitution du dossier et calendrier](#)

⇒ [Le bilan de pré-orientation pour les 6° EGPA de 2023-2024](#)

➤ **Programme annuel de prévention départemental 2023**

Le programme annuel de prévention départemental définit les priorités départementales en matière de prévention des risques et d'amélioration des conditions de travail.

Vous trouverez ci-dessous une communication relative au programme annuel de prévention départemental 2023. La DSDEN et Mme RICHARDEAU, conseillère de prévention départementale, restent à votre disposition pour toute demande.

⇒ [Le programme annuel de prévention départemental 2023](#)



Espace des personnels

➤ **Congé de formation professionnelle pour les personnels enseignants du premier degré public**

Vous trouverez ci-joint la circulaire relative aux demandes de CFP 2024/2025. **Les candidatures doivent être déposées du lundi 20 novembre 2023 au dimanche 17 décembre 2023** via ce lien : [ICI](#)

⇒ [La circulaire et les annexes](#)

➤ **Psychologues scolaires : mouvement national rentrée 2024 Phase inter académique**

Veuillez trouver, ci-dessous le lien de la circulaire sur le *Mouvement Inter RS 2024 et ses annexes*: [ICI](#)

Vous pouvez également consulter le site du ministère [ICI](#) ou appeler la cellule info mobilité du 6 au 29 novembre au 01.55.55.44.45

La réglementation relative au reclassement des personnels enseignants a évolué de façon majeure cette année. Le Décret n°2023-729 du 7 août 2023 a profondément modifié le Décret initial n°51-1423 du 5 décembre 1951 pour le classement des stagiaires à effet du 01/09/2023.

La bascule des échelons de classement des stagiaires ne pourra donc pas se faire avant le début de la campagne du mouvement inter 2024. Tous les stagiaires apparaîtront donc avec un échelon 1 lors de la saisie des vœux sur SIAM et ils ne pourront pas le modifier.

La bascule étant prévue pour fin novembre, les agents pourront néanmoins vérifier leur échelon sur i-prof avant de télécharger leur confirmation de demande de mutation et modifier celui-ci si besoin directement sur leur confirmation avant de la déposer sur COLIBRIS.

Dès réception de leur arrêté de classement et de la feuille de classement, ils pourront vérifier les services pris en compte. Toutes réclamations devront être faites avant la date limite de contestation des barèmes, le 29 janvier 2024.

➤ **Permanence Ressource Humaine circonscription**

Une permanence RH aura lieu mercredi 29 novembre 2023 (de 14h à 17h) pour les enseignants du premier degré de la circonscription Toulouse nord – HG 5. Les entretiens auront lieu dans le bureau de la circonscription.

Vous trouverez- ci-après l'affiche qui présente les missions ainsi que les modalités de prise de rendez-vous.

- ⇒ [Présentation des missions et contact DRH de proximité](#)
- ⇒ [Ressources humaines de proximité de l'académie de Toulouse](#)

Pédagogie et partenariat

➤ **Web conférence : l'espace c'est classe (CNES)**

En parallèle des interventions scolaires avec l'opération « L'Espace, c'est classe ! », le CNES propose cette année des web-conférences en direct de l'espace c'est classe !

Pendant 45 minutes et depuis le centre spatial de Toulouse, une ou un ingénieur interviendra pour parler d'une thématique liée à l'espace : observation de la Terre, exploration et sciences de l'Univers, télécommunication, etc.

La première web-conférence est prévue le **jeudi 7 décembre 2023** à 9h05 (durée 45 min) pour les élèves **du cycle 3**.

Éric Lorigny, ingénieur au CNES, interviendra sur « la planète rouge et les missions martiennes ». Ce sera l'occasion de découvrir les salles de contrôle des rovers martiens Curiosity et Perseverance opérés en partie depuis le CNES au French Operation Centre for Science and Exploration (FOCSE).

- ⇒ Lien vers le site de la DAAC de Toulouse pour s'inscrire : [CNES / Web-conférence En direct de L'espace c'est classe !](#)

➤ **Egalité Filles-Garçons Concours : Zéro Cliché**

Le concours Zéro Cliché pour l'égalité filles-garçons propose d'aborder avec vos élèves la question des stéréotypes de genres dans l'espace public, le sport, les médias, l'école, en leur faisant produire des articles, vidéos, dessins, reportages audio. Il s'agit, pour les élèves individuellement ou collectivement de réaliser une production médiatique (textuelle, visuelle, sonore ou vidéo) déconstruisant les stéréotypes.

Inscriptions pour l'édition 2023/2024 à partir du 24 novembre 2023 et jusqu'au 12 avril 2024.

Toutes les informations sur le format de la production et le formulaire d'inscription (à venir) sont sur le site du Concours : [ICI](#)

Pour toute question, merci d'écrire à zerocliche@clemi.fr. Concours ouvert de la maternelle au lycée.

➤ Lancement du prix de l'action éco-déléguée de l'année 2023-2024

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse a lancé la 4ème édition du Prix de l'action éco-déléguée de l'année, en partenariat avec Bayard Presse. Ce concours vise à faire connaître, encourager et valoriser les actions engagées par les éco-délégués en faveur du développement durable, dans leur école ou établissement scolaire. Organisé en trois catégories distinctes (école, collège et lycée), il est ouvert aux élèves de l'enseignement général, technologique et professionnel. Les participants doivent :

- réaliser une vidéo de 1min30 présentant leur démarche pour mettre en place un projet de développement durable dans leur école ou établissement, en croisant au moins deux thématiques, pas seulement environnementales mais portant par exemple aussi sur des enjeux sociaux et de solidarité ;
- compléter un formulaire d'accompagnement qui permet de préciser la méthode de travail qui peut être opérée collectivement entre élèves, enseignants et partenaires extérieurs, et qui a également son importance pour départager les candidats (cf. pièce jointe).

L'envoi des candidatures doit comprendre le fichier vidéo et le formulaire d'accompagnement du projet, qui doivent être transmis **avant le 8 avril 2024** à la mission académique EDD (edd@ac-toulouse.fr), obligatoirement par une application institutionnelle pour garantir la protection des données :

- via FileSender accessible sur le portail Arena (ARENA – Intranet, Référentiel et outils – outils d'échange)
- ou Nuage accessible sur le portail apps.education (<https://apps.education.fr/plateforme/toulouse/>)

Vous trouverez ci-dessous le règlement du concours ainsi que le courrier officiel de lancement, le formulaire d'accompagnement et les fiches d'autorisation de captation de l'image et de la voix. Vous pouvez retrouver ces informations ainsi que les vidéos réalisées dans le cadre des sessions précédentes du concours sur la page dédiée du site académique : [ICI](#)

Vous pouvez également trouver les informations utiles sur la page web nationale dédiée au prix de l'action éco-déléguée de l'année : [ICI](#)

⇒ [Les différents documents \(le courrier, le règlement, les demandes d'autorisation\)](#)

➤ Un projet de végétalisation de tout ou partie de votre cour

Vous aimeriez développer avec la collectivité un projet de végétalisation de tout ou partie de votre cour et vous vous posez des questions sur la marche à suivre ?



1 - Un cahier pratique [Faire entrer la nature à l'école](#) de la collection

« **Bâtir l'École** » vient d'être publié sur EDUSCOL. Des fiches pratiques très simples donnent une idée d'actions au service de la prise en compte du développement durable dans notre

bâti scolaire : installer des bacs de plantation, créer un espace nature en pleine terre, végétaliser les intérieurs, désimperméabiliser les sols, favoriser la biodiversité animale ...

Elles complètent utilement le [document Sobriété énergétique des écoles et établissements scolaires](#) déjà disponible.

Un mémo sur la méthode de conduite de projets intéressera toutes les écoles engagées dans un projet CNR (Notre école faisons-là ensemble).

2 - Les entrées pédagogiques, qui sont le cœur de notre préoccupation d'enseignant, sont suggérées très succinctement dans ces deux cahiers pratiques. Il nous faut aller au-delà d'une simple mise en œuvre et faire de tout projet collectif partenarial, un véritable support d'éducation des élèves, en relation avec les [compétences](#) que développe l'Education au Développement Durable.

Pour vous aider dans ce volet pédagogique, mais aussi dans le volet organisationnel, le **groupe départemental Mathésciences-EDD31** est à votre disposition via le mail edd31@ac-toulouse.fr

➤ **Rencontres Météo et Espace**

Les inscriptions aux 10èmes Rencontres Météo et Espace ont lieu **jusqu'au 26 novembre**. Pour valoriser, présenter le projet d'élèves en lien avec la météorologie le climat et l'espace le 7 mai 2024 au CNES, à Toulouse.

Toutes les informations : '[Les Rencontres Météo et Espace - L'espace, la météo et le climat à l'école](#)'.

➤ **Concours « Hippocrène de l'éducation à l'Europe » 2024**

Ce concours vise à encourager et valoriser les établissements, les enseignants et les élèves qui s'engagent dans les échanges avec de jeunes européens, dans la découverte d'une autre culture, à travers la réalisation d'un projet commun. La date-butoir est le **16/01/2024**.

⇒ [La lettre de présentation](#)

⇒ [Règlement général du concours](#)

➤ **Prochaine réunion de l'AGEEM 31**

La prochaine réunion de section aura lieu le **jeudi 30 novembre** à partir de 17h30 dans les locaux de l'OCCE. Nous reprendrons nos échanges autour des [compétences psychosociales](#).

L'objectif est de travailler avec notre partenaire, l'OCCE, pour élaborer une programmation des activités permettant de développer les compétences psychosociales.

⇒ [La plaquette d'information](#)

➤ **Cycle de conférences « les rencontres des savoirs »**

Retrouvez le calendrier des rencontres des savoirs 2023-24 ainsi que les vidéos des précédentes conférences sur le [site web de l'Inspé](#).

➤ **Mission Egalité filles garçons**

Rappel et informations supplémentaires :

La mission Egalité filles-garçons de la Haute-Garonne vous propose une formation départementale animée par l'association Artemisia. Cette formation se fera en 2 temps aux dates suivantes :

- **Mercredi 31 janvier de 14h à 17h à l'école Cuvier**, 135 route d'Albi, 31200 Toulouse
- **Mercredi 27 mars de 14h à 17h (lieu à définir)**

Le premier temps sera consacré à l'analyse des stéréotypes de genre avec un focus sur l'enfance et l'école à travers des études de cas. Des outils et ressources seront également présentés.

Le second temps de formation permettra de découvrir la Fresque de l'Egalité créée par Artemisia et de nouvelles études de cas seront analysées.

L'Egalité Filles-Garçons est un enjeu majeur dès la classe maternelle pour permettre à chaque enfant de mieux vivre sa scolarité.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 5 décembre. Le nombre d'inscription est limité à 30 personnes. Néanmoins, il sera possible de vous inscrire sur une liste d'attente et nous vous contacterons si une place se libérait.

Si vous souhaitez participer à cette formation, il vous faut suivre la procédure suivante : Envoyer votre demande de candidature à Mme Barbaste à l'adresse suivante formation-continue31@ac-toulouse.fr en indiquant :

- Nom et prénom
- Ecole de rattachement
- Adresse mail académique

Cette formation donnera lieu à une allocation de formation.

Pour toute question, vous pouvez contacter : Julie Laffont, CPD julie.laffont@ac-toulouse.fr / Anne Philipson, IEN HG8

CONTACT

directeurshautegegaronne@ac-toulouse.fr

Eric KEHAL

05 36 25 88 29

06 09 49 15 36